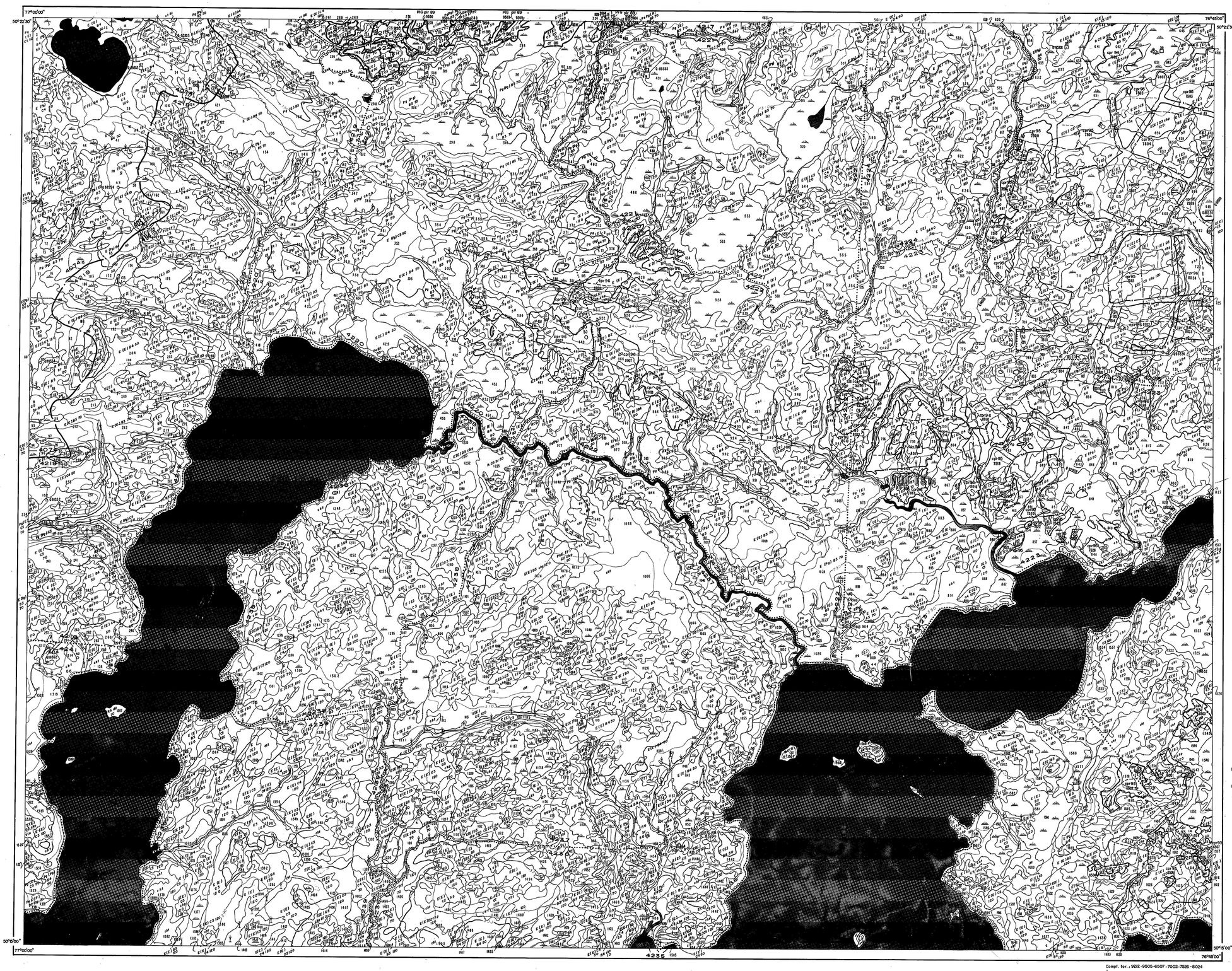

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — — secondaire
— — — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— — de division de recensement
— — de municipalité
— — de canton, de seigneurie
— — de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe à blanc étendu
Bridage partiel (dégagé ou épargé)
Plantation à racines nues
Plantation de boutures
Plantation de boutures
Ensemencement
Enlèvement commercial
Récolte dans les haliers boisés (aide de libres)

N.B. Ces interventions impliquent des perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux R
— — — à sapin et/ou épinette blanche R (S)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge R (E)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge R (PB)
— — — à pin rouge R (PR)
— — — à pin gris R (PG)
— — — à thuya (cèdre) R (C)
— — — à mélèze R (MEL)
— — — (plantation) P
Pessière E
— — — (épinette noire et/ou l'épin rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse) E (E)
— — — à sapin E (S)
— — — à pruche E (PU)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge E (PB)
— — — à pin rouge E (PR)
— — — à pin gris E (PG)
— — — avec sapin et/ou épinette E (S-E)
— — — (plantation d'épinette blanche) E (P-S)
— — — (plantation d'épinette noire) E (P-E)
— — — (plantation d'épinette rouge) E (P-R)
Sapinière S
— — — à thuya (cèdre) (sapin occupent plus de 75% de la portie résineuse) S (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge S (E)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge S (PB)
— — — à pin gris S (PG)
— — — à pruche S (PU)
— — — (plantation de sapin baumier) S (P-B)
Pinède à pin blanc PB
— — — — avec pin rouge PB (PR)
— — — — et/ou rouge (pins occupent plus de 75% de la portie resineuse) PB (PR)
— — — — avec épinette noire PB (E)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge PB (E)
— — — — avec mélèze PB (MEL)
— — — — avec pin gris PB (PG)
— — — — avec pruche PB (PU)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche PB (S)
— — — (plantation) PB p
Pinède à pin rouge PR
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse) PR (PR)
— — — à thuya (cèdre) PR (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge PR (E)
— — — avec mélèze PR (MEL)
— — — avec pin blanc PR (PB)
— — — avec pin gris PR (PG)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche PR (S)
— — — (plantation) PR p
Pinède à pin gris PG
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse) PG (PG)
— — — avec thuya (cèdre) PG (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge PG (E)
— — — avec mélèze PG (MEL)
— — — avec pin rouge PG (PR)
— — — avec pin blanc PG (PB)
— — — avec pruche PG (PU)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche PG (S)
— — — (plantation) PG p
Cédrière C
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse) C (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge C (E)
— — — à mélèze C (MEL)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge C (PB)
— — — à pin rouge C (PR)
— — — à pin gris C (PG)
— — — à pruche C (PU)
— — — à sapin et/ou épinette blanche C (S)
— — — (plantation de thuya) C (P-C)
Pruchière PU
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse) PU (PU)
— — — à thuya (cèdre) PU (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge PU (E)
— — — à mélèze PU (MEL)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge PU (PB)
— — — à pin rouge PU (PR)
— — — à pin gris PU (PG)
— — — à sapin et/ou épinette blanche PU (S)
— — — (plantation) PU p
Mélèzin MEL
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse) MEL (MEL)
— — — à thuya (cèdre) MEL (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge MEL (E)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge MEL (PB)
— — — à pin gris MEL (PG)
— — — à pruche MEL (PU)
— — — à sapin et/ou épinette blanche MEL (S)
— — — (plantation de mélèze européen) MEL p
— — — (plantation de mélèze japonais) MEL p
— — — (plantation de mélèze laricin) MEL p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris F1 (PG) F1 (PG)
— — — — — avec pin blanc F1 (PB) F1 (PB)
— — — — — avec pin rouge F1 (PR) F1 (PR)
— — — — — avec résineux F1 (R) F1 (R)
— — — — — avec pruche F1 (PU) F1 (PU)
— — — — — avec épinette noire ou rouge F1 (E) F1 (E)
Bétulaie à bouleaux blancs avec topin BB (T) BB (T)
— — — — avec épinettes noires ou rouge BB (E) BB (E)
— — — — avec pin gris BB (PG) BB (PG)
— — — — avec pin blanc BB (PB) BB (PB)
— — — — avec pin rouge BB (PR) BB (PR)
— — — — avec résineux BB (R) BB (R)
Bétulaie à bouleaux jaunes avec pin blanc B1 (PB) B1 (PB)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc F1 (PB) F1 (PB)
— — — — — avec pin rouge F1 (PR) F1 (PR)
Peuplements avec topin PT (T) PT (T)
— — — — avec pin blanc PT (PB) PT (PB)
— — — — avec pin rouge PT (PR) PT (PR)
— — — — avec épinette noire ou rouge PT (E) PT (E)
— — — — avec résineux PT (R) PT (R)
Érablière rouge rouge ER (R) ER (R)
Érablière à feuillus tolérants ER (F) ER (F)
— — — sur station humide MF (H) MF (H)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus F
— — — d'essences intolérantes F1
— — — d'essences tolérantes F2
— — — sur station humide F (H)
(plantation) F p
Bétulaie à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris BB
— — à bouleaux jaunes B1
Peuplements à topin PT
Érablière rouge ER
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris ER (B)
— — à bouleaux jaunes ER (B1)
— — à topin ER (T)
— — à feuillus d'essences intolérantes ER (F1)
— — à feuillus d'essences tolérantes ER (F2)
Plantation de feuillus F p
— — de bouleau jaune P (B1)
— — de peuplier P (PE)
— — de peuplier hybride P (PE)
— — de frêne d'amérique F (F)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Jutinoie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisse légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche seulement: ⊖ 16 50% ⊖ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale
Chablis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-30 ans
30 "	31-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
90-30 "	30-90 "
100-30 "	30-100 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT RÉGULIÈRE

Jeune (jeune équienne): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 40 ans.
Vieux (vieux équienne): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges certaines de 100 ans. Autres peuplements, majorité des tiges vers plus de 120 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (2m)	2 (4m)	3 (6m)	4 (8m)	5 (10m)	6 (12m)
A 90%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	°
Forte	61 à 90 %	°°
Très forte	91 et plus	°°°

Superficie exclusive de pente à 0 %
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement

CODES ET D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 91 C1 C2 50 P 1 — station, classe de pente, classe d'âge, perturbation, classe de densité, classe de hauteur, sous group. d'essences, groupement d'essences

R C5 H 90 01 — classe de pente, classe d'âge, origine, classe de densité, classe de hauteur, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: COUILLARD, GAMSON & ASS.
SIGNATURE: [illegible]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: 1986; Année de publication: 1987; Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/11/86
Déclinaison magnétique: * ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 8
Unité de gestion: 86-2
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 4
Mode de tenure ou de gestion: 000 08 04
Bloc d'aménagement:
Compassionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 404 03*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 98400
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 4237*
Région écologique: 12 c
Municipalité régionale de comté:

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-K-11 S.E. S.O. N.E. N.O.	32-K-10 S.E. S.O. N.E. N.O.	32-K-9 S.E. S.O. N.E. N.O.
32-K-6 S.E. S.O. N.E. N.O.	32-K-7 S.E. S.O. N.E. N.O.	32-K-8 S.E. S.O. N.E. N.O.
32-K-3 N.E. N.O.	32-K-2 N.E. N.O.	32-K-1 N.E. N.O.

32 K/7 S.O.

Compt. for.: 9212-9505-6507-7002-7526-8024
À jour: avril 1997

2